

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 764 / RD 11 aménagement d'un giratoire – Juin 2019

Commune de Réguiñy

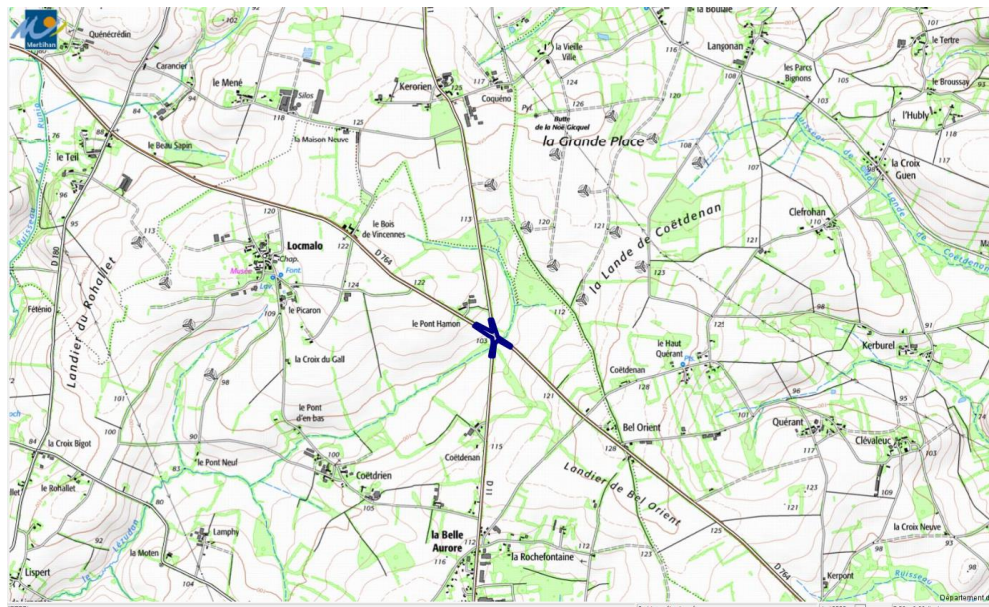


DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale nord-est

Objet de l'opération

Dans le cadre de sa politique de sécurisation d'une portion de la RD 764, axe économique majeur, reliant Josselin à Pontivy le département du Morbihan prévoit la création d'un giratoire au lieudit « le Pont Hamon » sur la commune de Réguiñy au croisement de la RD 764 (PR 53+212) et de la RD 11 (PR 17+886)

Plan de situation



Caractéristiques du projet

Le projet consiste à :

- Créer un giratoire de 20 m de rayon,
- Créer une aire multimodale afin de sécuriser les arrêts de cars existants au niveau de ce carrefour ;
- Compenser les zones humides impactées par le projet en recréant de nouvelles zones humides à fonctionnalité équivalente,
- Modifier le tracé du ruisseau du Pont Hamon afin d'en améliorer la continuité écologique et adapter son tracé à l'impact du projet.

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : direction des routes et de l'aménagement (ATD nord-est)

Assistant à maîtrise d'ouvrage : Bureau d'étude Althis

Montant de l'opération : 1 000 000 € TTC dont 875 520,00€ TTC pour la partie travaux.

Organisation des travaux

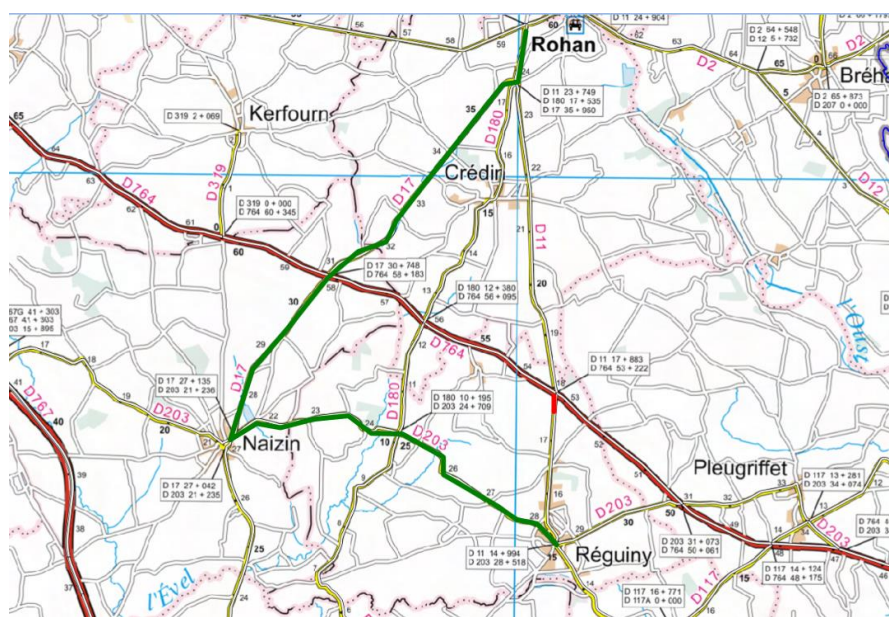
La durée prévisionnelle des travaux est de 20 semaines. Les travaux commenceront le 3 juin 2019. Ils se dérouleront en trois phases différentes :

- Phase 1 du 3 au 16 juin 2019 : les travaux préparatoire débuteront il n'y aura pas de gêne à la circulation.
- Phase 2 du 17 juin au 1^{er} juillet : la RD 11 sera barrée dans sa partie sud (en direction de Régigny), un itinéraire de déviation pour accéder à la commune sera mis en place
- Phase 3 du 1^{er} Juillet au 5 août : la circulation ne sera plus possible sur les deux RD des itinéraires de déviation seront mis en place pour le transit et la desserte locale ;
- Après le 5 août et jusqu'à la fin des travaux la circulation sera de nouveau possible sur les deux RD.

Information et déviations durant les travaux

Les usagers seront invités à utiliser les itinéraires décrits ci-dessous :

Phase 2 – Déviation locale de la RD 11



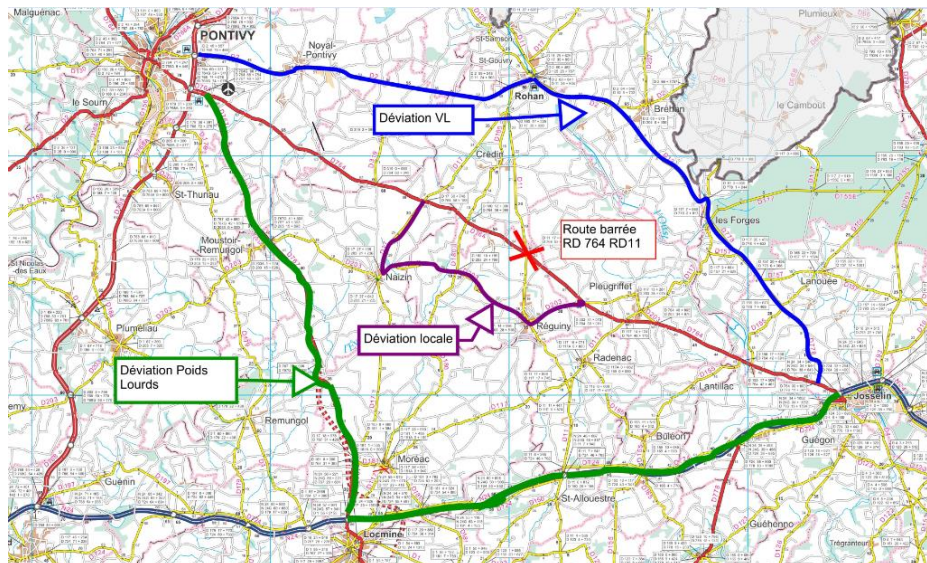
Sens Régigny -> Rohan

Depuis le bourg de Régigny les usagers emprunteront la RD 203 jusqu'à Naizin, puis la RD 17 jusqu'à retrouver la RD 11 en direction de Rohan.

Sens Rohan -> Régigny

Les usagers emprunteront le même itinéraire en sens inverse.

Phase 3 – Circulation interdite sur le carrefour



RD 764 – Sens Pontivy Josselin pour les poids lourds en transit

Les poids lourds seront invités à emprunter la RD 767 jusqu'à Locminé où ils prendront la RN 24 jusqu'à Josselin.

RD 764 – Sens Josselin Pontivy pour les poids lourds en transit

Les usagers emprunteront le même itinéraire en sens inverse.

RD 764 – Sens Pontivy Josselin pour les véhicules légers en transit

A la sortie de Josselin les usagers emprunteront la RD 778 jusqu'aux Forges, puis la RD 12 jusqu'à Rohan et enfin la RD 2 jusqu'à Pontivy.

RD 764 – Sens Josselin Pontivy pour les véhicules légers en transit

Les usagers emprunteront le même itinéraire en sens inverse.

Desserte locale

Pour les habitants des communes riveraines un contournement du chantier restera possible :

RD 764 – Sens Pontivy Josselin pour les véhicules légers en transit

Les usagers quitteront la RD 764 pour emprunter la RD 203 jusqu'à Réguiny et Naizin, puis la RD 17 jusqu'à retrouver la RD 764.

RD 764 – Sens Josselin Pontivy pour les véhicules légers en transit

Les usagers emprunteront le même itinéraire en sens inverse.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr